



Achat de bien avant divorce

Par **naoned**, le **10/09/2010** à **16:43**

Bonjour,

Je voudrais savoir si, bien que n'étant pas encore officiellement divorce mais ayant déjà effectuée la liquidation de tous mes biens (vente maison et répartition de l'épargne) je peux racheter un bien immobilier à mon nom sans avoir à devoir le partager lors du prononcé du divorce. Pour info, je suis mariée sous le régime de la communauté réduite aux acquêts.

Merci pour votre aide
cordialement

Par **mimi493**, le **10/09/2010** à **22:28**

Vous êtes en cours de divorce, vous avez un avocat et un notaire, demandez-leur. Eux ils connaissent toute la situation, où en sont les procédures.